

# E.E.R.(I) et INRETS

Espace Européen de la Recherche (et de  
l'Innovation)

et Institut National de Recherche sur les  
Transports et leur Sécurité

Jean-Pierre MEDEVIELLE  
Directeur Général Adjoint INRETS  
Secrétaire ECTRI  
Membre du bureau du FERSI

# Un peu d'histoire de la construction européenne

## Le concept d'Espace Européen de la Recherche (EER) n'est pas nouveau

1956	Traités CECA, EURATOM Gros volets recherche Traité de Rome volet recherche agronomique
1961	COST Europe de l'Ouest et de l'Est
1967	OCDE-CEMT-OTAN dans les transports A.S.E.
1978	Création de DEUFRAKO
1983	1er PCRD Esprit
1985	EUREKA
2000	Nouvel <u>EER</u> et nouvel <u>EERI</u>
2002-2006	6e PCRD

## La nouveauté : le 6e PCRD est encadré par le concept d'EER (et d'EERI)

- Ce concept est à la fois communautaire et intergouvernemental.
- Il préfigure l'Europe à 30.
- Il se situe dans la préparation d'une deuxième zone d'accueil intégrée pour les cerveaux.
- On passe d'une responsabilité des Etats et d'une responsabilité exceptionnelle des CE et de l'UE en recherche à co-responsabilité UE-Etats membres.

# Est-ce un concept anglo-saxon où les français ne s'y retrouvent pas ?

**NON** sur le principe, l'histoire montre le rôle fondamental des **politiques, scientifiques et industriels français (et belges)** dans l'incarnation de ce concept depuis 50 ans.

**OUI** car, comme toute construction européenne, elle tient compte de **toutes les cultures européennes** donc de l'anglo-saxonne.

**NON** si on tient compte que les traditions germaniques, scandinaves, ibériques, italiennes et grecques ne sont pas anglo-saxonnes stricto sensu.

**OUI** si on s'attache au management.

**NON** si on s'attache à la gouvernance, à l'IPR et aux nouveaux instruments du 6e PCRD.

# L'INRETS et l'EER en transports

## Un peu d'histoire (1)

ONSER (1963), IRT (1971), INRETS (1985)

1. Réponse française à une approche académique anglo-saxonne
2. Pression OCDE, OTAN, COST, mais TRB
3. DEUFRAKO

# L'INRETS et l'EER en transports

## Un peu d'histoire (2)

### A l'amont des PCRD

2ème PCRD	préparation EURET et ATT
3ème PCRD	préparation ATT
4ème PCRD	préparation ATT et transport
5ème PCRD	rapport sur les transports du CREST
6ème PCRD	« non paper » transport de surface pour FR, Conseil, PE

### Présence INRETS

#### Les transports et la recherche politiques communautaires

4ème PCRD	56 projets (18 pays)
5ème PCRD	38 projets (30 pays + projets plus gros)

Mais rôle décroissant de « prime », tout en conservant le maximum de coordination scientifique

- Problème de traçabilité rôle réel de l'INRETS / PCRD
- Problème de diminution apparente du taux de retour
- Problème de non articulation recherche – administration et gestion de la recherche

## Parallèlement :

- **Mise en compétition progressive de l'INRETS** par :
  - ✓ commanditaires (industriels et opérateurs)
  - ✓ agences d'objectifs et de financement de rechercheavec évolution rapide des thématiques
- Les **méthodes budgétaires et contractuelles** ne font plus apparaître les réels **partenaires** d'où des malentendus avec les administrateurs
- **Besoin de réfléchir à des problèmes communs** présents et futurs, **des organismes de recherche en transport (produit, process)**
- Pour des raisons de coût et de temps, **l'INRETS s'est concentré sur la zone OCDE**

# Définition stratégie de l'INRETS

## Contrat quadriennal

- scientifique
- logistique
- européen et international

## Priorité : participer à la création de l'EER(I)

- participation **coopérations bilatérales**, internationales, intergouvernementales, communautaires
- renforcement **coopérations institutionnelles** (cf. Conseil Novembre 2002)
  - ✓ en Europe
  - ✓ en France
- création des réseaux

## ➤ En Europe (et dans le monde)

- jouer un rôle d'organisme finalisé redéfini dans les schémas non linéaires de l'innovation
  - repositionner les partenariats académiques, économiques
- adopter la philosophie japonaise du compétiteur-coopérateur
  - organiser activités en commun, à la carte, et laisser liberté (ex. ECTRI, statuts et accord de coopération)
- penser que la recherche est une activité de service du quaternaire
  - produits, productions scientifiques
  - process scientifiques (hommes, moyens, organisation)
- conserver la notoriété internationale de l'Institut

# La préparation du 6e PCRD

Les thèmes

Les nouveaux instruments

La gouvernance, la gestion et la logistique

## Les thèmes 6e PCRD

L'INRETS est concerné par :

Priorité 6.2	surface transport
Priorité 2	IST
Priorité 4	aerospatial
Priorité 6.1 et 6.3	energy, environment
Priorité 8.1 et 8.2	short term european policies research needs, NEST

L'INRETS applique depuis 3 ans la recommandation du **Conseil Compétitivité** de fin 2002 sur la **coordination inter institutionnelle** (FERSI, ECTRI)

# Les nouveaux instruments 6e PCRD

1. Compréhension et faisabilité PI REX
  - EUCAR, ERTICO, ERRAC
  - France premier papier PI et REX possibles octobre 2001
  
2. La gouvernance, la gestion et la logistique
  - ECTRI
    - apprentissage par rédaction statuts et accord de coopération (laissant le champ à la compétition)
    - instrument de génération de blocs techniques de réponses (CA, IPR, organisation, format, ...)
  - INRETS – création ERT

# Les nouveaux instruments 6e PCRD

## 3. Apprentissage et coordination européenne

### ECTRI

- Force de proposition
- Instrument de communication
- Génération PIREX
- Apprentissage REX pour dirigeants et seniors
- Apprentissage en commun REX européens
- Marie Curie
- Infrastructures
- Force d'entraînement (ex. FERSI et autres partenaires)
- Flexibilité demande réponse

## Le résultat actuel

Les **PI économiques** : leadership **industrie**

Les **PI et STREP sociétaux** : leadership **organismes finalisés**

Les **REX** : leadership **organismes finalisés**

Les **autres instruments** : leadership **organismes finalisés**

La **mobilité** : leadership **académique**

## 1er APO : INRETS impliqué

- 4 projets de REX dont 3 ECTRI dont 2 ECTRI-FERSI
- 14 projets de PI et STREP dont 7 à leader industriel, 3 FERSI et 3 liés au réseau ECTRI
- 1 action de coordination à leadership ECTRI

# Compétition ?

- **compétition coordination**
  - « barrières » pour **entrants**
  - **spécialisation**
- **change interface**
  - recherche **finalisée** / recherche **académique**
  - recherche **finalisée** / recherche **industrielle**
  - recherche **finalisée** / besoin **politiques publiques**
- **la compétition est plus avec :**
  - **les Etats-Unis**
  - **le Japon**
  - **l'Inde**
  - **les Chines**

# Intégration et organisation recherche publique française

1. Les REX poussent beaucoup plus à valoriser les organismes de recherche publics ou parapublics FR, DE, NL, Nordiques que le modèle purement universitaire (sauf TU et Polytechniques) à cause des Traités actuels
2. Le modèle britannique s'organise en créant des instituts virtuels inter universités :  
ie : Rail Research UK, USTG UK

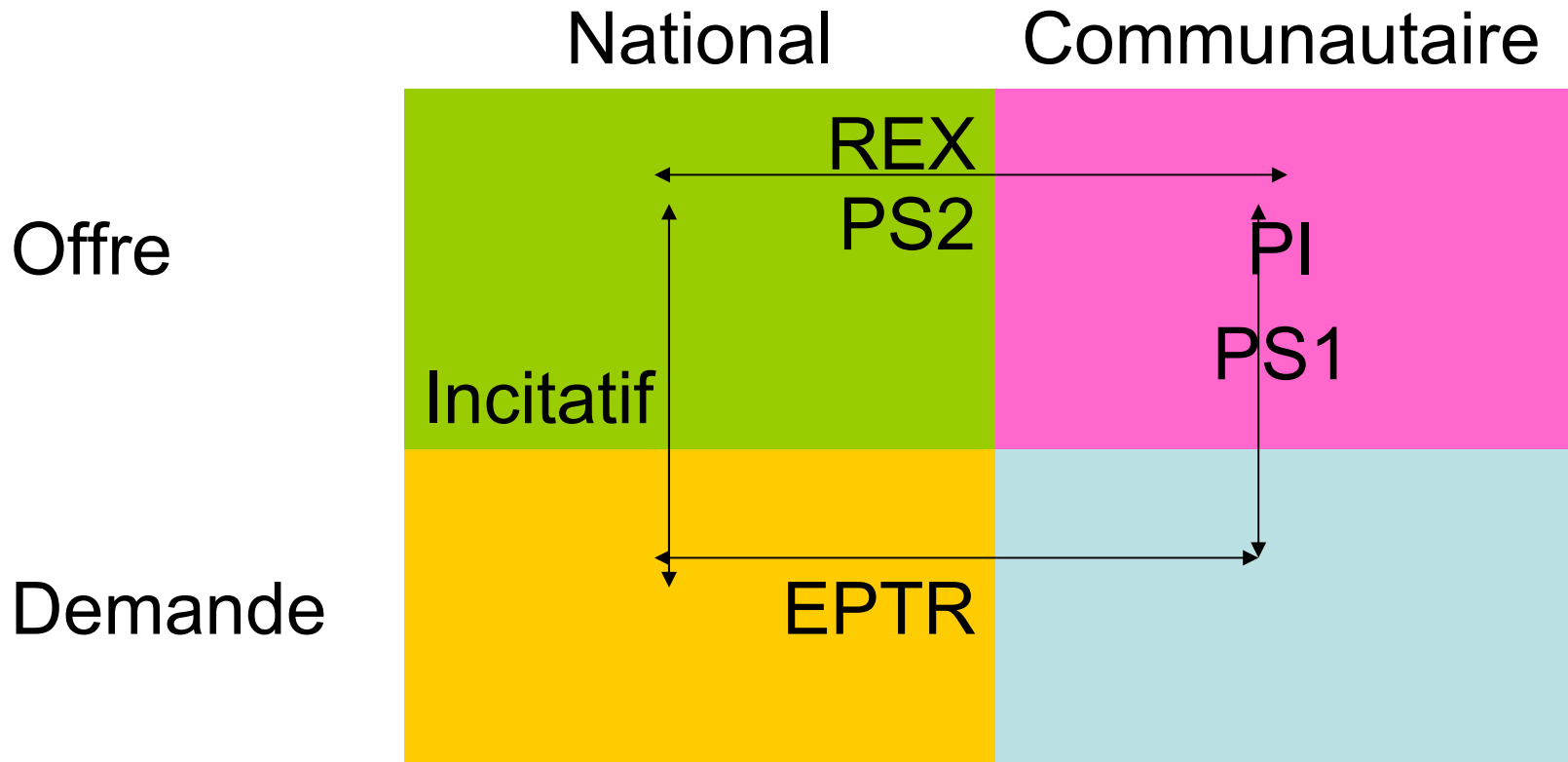
# Intégration et organisation recherche publique française

3. Le modèle **implicite** des **REX** est celui du CERN ou de l'EMBL
4. Le modèle **implicite** des **PI** est celui des **centres d'excellence canadiens** des **centres d'excellence américains**

# Dans le domaine des transports Les risques liés à l'intégration et à la coordination

- Le « **Code des marchés européen** », y compris secteurs dit exclus et la **confusion études et recherche**
- Les **normes de qualité** obligation de **résultats** ou obligation de **moyens à l'état de l'art**

# Le cheminement et le lieu de l'optimisation de l'intégration et de la coordination



# Le cheminement et le lieu de l'optimisation de l'intégration et de la coordination

- La logique sous-jacente est de passer de **blocs nationaux** à des blocs «internationaux» et à des «**blocs communautaires**».
- Ces blocs doivent être **pertinents au plan mondial**.

# Le cheminement et le lieu de l'optimisation de l'intégration et de la coordination

Le modèle anglo-saxon sortira si on coordonne strictement la recherche incitative sans politique restructuration institutionnelle au plan européen.

Le modèle franco rhénan sortira si on pousse les REX et l'intergouvernemental sur la restructuration institutionnelle d'abord.

## Quelques réflexions complémentaires

ERANET trop lié au concept flou de programme augmente l'incertitude.

Article 169 : pourquoi pas plutôt le 168 des Traités ?  
L'équivalent du Traité Euratom a été fructueux.

Si on ne restructure pas la recherche institutionnelle pour le renouvellement des générations, l'Europe faiblira au niveau mondial, car certains auront trop envie de soumettre la recherche aux règles de l'OMC alors que ce n'est pas le cas de l'éducation.

# Mes conclusions

- Continuons les REX, jouons les REX, on crée quelque chose d'EUROPEEN... et ne tuons pas le poussin dans l'œuf (on a mis 30 ans à faire l'euro)
- L'excellence, l'excellence, l'excellence
- On arrive à un point de blocage administratif pour les Universités et EPST français

# Mes conclusions

- L'opposition modèles anglo saxons – français me parait dépassée : le vrai problème Chine/Europe ? Inde/Europe ? ce sont les coréens, les japonais et les australiens qui nous le disent
- L'Europe n'avance que si la France avance et la France à chaque fois qu'elle joue contre l'Europe... joue perdante
- Personnellement, je suis d'accord avec la Convention pour l'Europe : la recherche doit être une co-compétence UE – Etats membres.